



Fiche de données de sécurité

Nom de la matière : Nettoyant à main orange à usage professionnel de Safety-Kleen

ID FDS : 820175 FR

*** Section 1 – Identification ***

Nom du produit

Nettoyant à main orange à usage professionnel de Safety-Kleen

Code de produit

32646.

Synonymes

Non disponible.

Usage recommandé

Nettoyant à main. Si ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits, consulter les Fiches de données de sécurité de ces produits.

Restrictions d'utilisation

Aucune.

FABRICANT

Safety-Kleen Systems, Inc.
42, Longwater Drive
Norwell, MA 02061-9149, U.S.A.

FOURNISSEUR

Safety-Kleen Canada, Inc.
25 Regan Road
Brampton, Ontario, Canada L7A 1B2

www.safety-kleen.com

Téléphone : 1-800-669-5740

N° de téléphone en cas d'urgence : 1-800-468-1760

Date de la version

5 mai 2020

Remplace la version du

13 mars 21017

Date de la version originale

22 avril 2014

*** Section 2 – Identification des dangers ***

Classification conforme à l'Annexe 1 du *Règlement sur les produits dangereux (RPD) (DORS/2015-17) (Canada)* et à l'alinéa (d) du 29 CFR 1910.1200 (États-Unis).

Aucune n'est nécessaire d'après les critères de classification.

ÉLÉMENTS DU SGH SUR LES ÉTIQUETTES**Symbole(s)**

Aucun n'est nécessaire d'après les critères de classification.

Mention d'avertissement

Aucune n'est nécessaire d'après les critères de classification.

Mention(s) de danger

Aucune n'est nécessaire d'après les critères de classification.

Conseil(s) de prudence**Prévention**

Aucune n'est nécessaire d'après les critères de classification.

Intervention

Aucune n'est nécessaire d'après les critères de classification.

Stockage

Aucun n'est nécessaire d'après les critères de classification.

Fiche de données de sécurité

Nom de la matière : Nettoyant à main orange à usage professionnel de Safety-Kleen

ID FDS : 820175 FR

Élimination

Aucune n'est nécessaire d'après les critères de classification.

Danger(s) non classé(s) ailleurs

Aucun connu.

* * * Section 3 – Composition / Information sur les composants * * *

N°CAS	Composant	Pourcentage
Non disponible	Aucun des composants présents dans cette formulation n'est considéré comme étant dangereux.	100

* * * Section 4 – Premiers soins * * *

Description des mesures nécessaires

Inhalation

En cas d'effets indésirables, transporter la victime dans une zone non contaminée. Administrer la respiration artificielle en cas d'arrêt respiratoire. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Peau

Rincer à l'eau. En cas d'irritation de la peau, obtenir des conseils/soins médicaux.

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer abondamment les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Rincer de nouveau à l'eau.

Consulter un médecin au besoin.

Ingestion

EN CAS D'INGESTION : Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, maintenir la tête plus bas que les hanches pour aider à empêcher l'aspiration. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Symptômes/effets les plus importants

Aigus

Aucune information sur des effets indésirables importants.

Retardés

Le produit peut assécher les mains lors d'un usage fréquent et prolongé.

Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Administrer un traitement symptomatique et de soutien.

* * * Section 5 – Mesures à prendre en cas d'incendie * * *

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, mousse classique, poudre extinctrice, brouillard d'eau ou eau pulvérisée.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser de jets d'eau à haute pression.

Dangers spécifiques du produit chimique

Danger d'incendie négligeable. Le produit n'est pas sensible aux chocs mécaniques ni à l'électricité statique. Les produits de combustion et de décomposition peuvent être toxiques.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone, monoxyde de carbone, composés organiques non identifiés.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter de l'équipement complet de lutte contre l'incendie, notamment un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive (APRA) pour se protéger d'une éventuelle exposition.

Fiche de données de sécurité

Nom de la matière : Nettoyant à main orange à usage professionnel de Safety-Kleen

ID FDS : 820175 FR

Mesures à prendre en cas d'incendie

Maintenir les contenants de stockage froids avec de l'eau pulvérisée. Déplacer les contenants hors de la zone d'incendie si cela peut se faire sans risque. Refroidir les contenants avec de l'eau pulvérisée longtemps après l'extinction de l'incendie. Ne pas essayer d'éteindre l'incendie à moins de pouvoir arrêter d'abord l'écoulement de matière. Inonder avec de l'eau pulvérisée. Ne pas disperser la matière déversée avec des jets d'eau à haute pression. Appliquer l'eau à partir d'un lieu protégé ou d'une distance sécuritaire. Éviter d'inhaler la matière ou les sous-produits de combustion. Rester au vent et éviter les zones en contrebas. Endiguer en vue d'une élimination ultérieure.

*** Section 6 – Mesures à prendre en cas de déversements accidentels ***

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Porter des vêtements et de l'équipement de protection individuelle, consulter la Section 8 : Contrôle de l'exposition / Protection individuelle. Éviter le rejet dans l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Il est peu probable que de gros déversements se produisent en raison de l'emballage du produit. Faire attention puisque les déversements peuvent être glissants. Essuyer la matière déversée avec un linge et la transférer dans un contenant convenablement étiqueté pour l'éliminer.

En cas de déversement industriel : Porter l'équipement de protection et fournir les mécanismes techniques précisés à la **Section 8 : Contrôle de l'exposition / Protection individuelle**. Colmater la fuite, si cela peut se faire sans risque. Endiguer à bonne distance du déversement liquide pour l'empêcher d'entrer dans les égouts pluviaux. Absorber et transférer dans des contenants.

*** Section 7 – Manutention et stockage ***

Précautions relatives à la sécurité de manutention

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles ou des flammes. Ne pas manger, boire ni fumer en utilisant ce produit. Ne pas mélanger avec des matières incompatibles. Le produit est glissant. Nettoyer la zone si du produit a été déversé sur le plancher pour l'empêcher d'être glissant.

Conditions de sécurité de stockage, y compris les incompatibilités

Tenir le contenant fermé hermétiquement lorsqu'il n'est pas utilisé et lors du transport. Stocker dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Incompatibilités

Les matières combustibles comprennent les acides forts, les agents oxydants forts et les alcalis.

*** Section 8 – Contrôles de l'exposition / protection individuelle ***

Limites d'exposition des composants

L'ACGIH, l'OSHA et le NIOSH n'ont élaboré de limites d'exposition pour aucun des composants de ce produit.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Fournir une ventilation générale au besoin.

Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Pas nécessaire pour un usage normal. Porter des lunettes de protection résistantes aux projections lorsqu'il y a un risque de contact avec les yeux.

Protection de la peau

Aucune n'est nécessaire pour un usage normal.

Protection des voies respiratoires

La protection respiratoire n'est pas requise dans des conditions normales d'utilisation.

Fiche de données de sécurité

Nom de la matière : Nettoyant à main orange à usage professionnel de Safety-Kleen

ID FDS : 820175 FR

*** Section 9 – Propriétés physiques et chimiques ***

Apparence / Odeur :	Liquide orange épais ayant une odeur d'orange	pH :	7,0 – 7,5
Point d'ébullition :	> 220°F (104°C)	Seuil olfactif :	Non disponible.
Solubilité (H₂O) :	89 %	Point de fusion :	Non disponible
Masse volumique :	Non disponible	Densité relative :	0,99 – 1,0
Vitesse d'évaporation :	Non disponible	Coeff. de partage octanol/H₂O :	Non disponible
LII :	Non disponible	Température d'auto-inflammation :	Non disponible
LSI :	Non disponible	Point d'éclair :	Non disponible
Pression de vapeur :	Non disponible	Viscosité :	Non disponible
Densité de vapeur :	Non disponible	Classe d'inflammabilité :	Non disponible
Température de décomposition :	Non disponible		

Autres informations sur les propriétés

On ne dispose d'aucune information.

*** Section 10 – Stabilité et réactivité ***

Réactivité

Aucun risque de réactivité n'est attendu.

Stabilité chimique

Stable à des températures et pressions normales.

Risque de réactions dangereuses

Ne se polymérise pas dans des conditions de température et pression normales.

Conditions à éviter

Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes et autres sources d'inflammation. Éviter l'exposition à de faibles températures ou au gel. Éviter le contact avec les matières incompatibles.

Éviter le contact avec les matières incompatibles.

Matières incompatibles

Oxydants forts, acides forts, alcalis.

Produits de décomposition dangereux

La combustion peut produire du dioxyde de carbone, du monoxyde de carbone et des composés organiques non identifiés.

Voir aussi la **Section 5 : Produits de combustion dangereux.**

*** Section 11 – Données toxicologiques ***

Données et information sur la toxicité

Analyse des composants - DL50/CL50

Aucune DL50 ni CL50 n'est disponible sur les composants de ce produit.

Les voies d'exposition probables

Respiratoire

Peut causer de l'irritation.

Orale

Peut être nocif par ingestion. Peut causer de l'irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

Cutanée

Peut causer une irritation de la peau.

Oculaire

Peut causer une irritation des yeux.

Fiche de données de sécurité

Nom de la matière : Nettoyant à main orange à usage professionnel de Safety-Kleen

ID FDS : 820175 FR

Effets immédiats

On ne dispose d'aucune information sur des effets indésirables importants.

Effets retardés

On ne dispose d'aucune information sur des effets indésirables importants.

Irritation/Corrosivité

Peut causer de l'irritation de la peau et des yeux.

Sensibilisation respiratoire

On ne dispose d'aucune information sur le produit.

Sensibilisation cutanée

On ne dispose d'aucune information sur le produit.

Cancérogénicité

Cancérogénicité des composants

Aucun des composants de ce produit n'est répertorié par l'ACGIH, le CIRC, l'OSHA, le NIOSH ou le NTP.

Mutagénicité pour les cellules germinales

On ne dispose d'aucune information sur le produit.

Tératogénicité

On ne dispose d'aucune information sur le produit.

Effets sur la reproduction

On ne dispose d'aucune information sur le produit.

Effets sur certains organes cibles – Exposition unique

On ne dispose d'aucune information sur le produit.

Effets sur certains organes cibles – Exposition répétée

On ne dispose d'aucune information sur le produit.

Danger par aspiration

On ne dispose d'aucune information sur le produit.

Troubles médicaux existants pouvant être aggravés par l'exposition

Les personnes souffrant déjà de troubles cutanés et/ou oculaires peuvent être plus sensibles aux effets de l'exposition.

* * * Section 12 – Données écologiques * * *

Écotoxicologie

On ne dispose d'aucune information sur le produit.

Analyse des composants – Écotoxicité – Toxicité aquatique

Non disponible.

Persistance et dégradabilité

On ne dispose d'aucune information sur le produit.

Potentiel de bioaccumulation

On ne dispose d'aucune information sur le produit.

Mobilité dans le sol

On ne dispose d'aucune information sur le produit.

Autres effets nocifs

On ne dispose d'aucune information supplémentaire.

* * * Section 13 – Données sur l'élimination du produit * * *

Méthodes d'élimination

Il n'est pas attendu que cette matière, si elle est jetée, soit un déchet dangereux caractéristique ou répertorié en vertu de la loi américaine RCRA. D'après les informations dont on dispose, cette information s'applique au produit tel qu'il est fourni à l'utilisateur. Le traitement, l'utilisation ou la contamination par l'utilisateur pourrait changer le code de déchet applicable à l'élimination de ce produit.

Fiche de données de sécurité

Nom de la matière : Nettoyant à main orange à usage professionnel de Safety-Kleen

ID FDS : 820175 FR

Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux, d'État et locaux. Des règlements pourraient aussi s'appliquer aux contenants vides. La responsabilité de l'élimination correcte de la matière résiduelle incombe à son propriétaire.

Contactez Safety-Kleen en ce qui concerne le recyclage ou l'élimination correct.

*** Section 14 – Informations relatives au transport ***

Règlements internationaux sur le transport

DOT Non réglementé en tant que matière dangereuse.

TMD Non réglementé en tant que marchandise dangereuse.

*** Section 15 – Informations sur la réglementation ***

Composés organiques volatils (Tel que réglementé)

< 1,0 % en masse; < 0,083 lb/gal US; < 9,9 g/L

Le produit ne contient pas de solvant photochimiquement réactif.

Réglementation fédérale des États-Unis

Articles 302/304 de la SARA

Analyse des composants

D'après les ingrédients répertoriés à la SECTION 3, ce produit ne contient aucune des « substances extrêmement dangereuses » répertoriées en vertu du Titre III de la loi intitulée *Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986* (SARA), article 302 ou article 304, telles qu'identifiées dans le 40 CFR Partie 355, Annexe A et B.

Article 311/312 de la SARA – Catégories dangereuses

Dangers aigus pour la santé : Non **Dangers chroniques pour la santé :** Non **Incendie :** Non **Pression :** Non
Réactif : Non

Article 313 de la SARA

Analyse des composants

Ce produit ne contient aucun produit chimique « toxique » soumis aux dispositions de l'article 313 du Titre III de la loi intitulée *Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986* (SARA) et du 40 CFR Partie 372.

CERCLA

Analyse des composants

D'après les ingrédients répertoriés à la SECTION 3, ce produit ne contient aucune des « substances dangereuses » répertoriées en vertu de la loi intitulée *Comprehensive Environmental Response, Compensation and Liability Act of 1980* (CERCLA) dans le 40 CFR Partie 302, Tableau 302.4.

Inventaire de la loi intitulée TSCA

Analyse des composants

On ne dispose d'aucune information.

Règlements des États américains

Aucun des composants de ce produit n'est répertorié dans les listes des États américains de CA, MA, MN, NJ ou PA.
Aucun composant n'est répertorié en vertu de la loi américaine intitulée *California Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986 (Proposition 65)*.

Règlements canadiens

Ce produit a été classifié conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la Fiche de données de sécurité contient tous les renseignements exigés aux termes du RPC.

Analyse des composants

On ne dispose d'aucune information.

Information sur le SIMDUT canadien

Produit non contrôlé en vertu des critères de classification du SIMDUT.

Fiche de données de sécurité

Nom de la matière : Nettoyant à main orange à usage professionnel de Safety-Kleen

ID FDS : 820175 FR

* * * Section 16 – Autres informations * * *

Classement des dangers selon la NFPA : Santé : 1 Incendie : 1 Réactivité : 0

Échelle des dangers : 0 = Minime 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Sévère

Informations concernant la révision

Examen et mise à jour réglementaires.

Clé/légende

ACGIH - *American Conference of Governmental Industrial Hygienists* (États-Unis); ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route (Europe); AU - Australie; BOD - *Biochemical Oxygen Demand* (DBO - demande biochimique en oxygène); C - Celsius; CAN - Canada; CAS - *Chemical Abstracts Service* (États-Unis); CERCLA - *Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act* (États-Unis); CN - Chine; CPR - *Controlled Products Regulations* (RPC - Règlement sur les produits contrôlés) (Canada); DFG - *Deutsche Forschungsgemeinschaft* (Allemagne); DOT - *Department of Transportation* (États-Unis); DSL - *Domestic Substances List* (LIS - Liste intérieure des substances) (Canada); EEC - *European Economic Community* (CEE - Communauté économique européenne); EINECS - *European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances* (Europe); EPA - *Environmental Protection Agency* (États-Unis); États américains (MA – Massachusetts, MN – Minnesota, NJ - New Jersey, PA – Pennsylvanie, CA - Californie); EU - European Union (UE - Union européenne); F - Fahrenheit; IARC - *International Agency for Research on Cancer* (CIRC - Centre International de Recherche sur le Cancer); IATA - *International Air Transport Association* (Association du Transport Aérien International); ICAO - *International Civil Aviation Organization* (OACI - Organisation de l'aviation civile internationale); IDL - *Ingredient Disclosure List* (LDI - Liste de divulgation des ingrédients) (Canada); IMDG - *International Maritime Dangerous Goods*; JP - Japon; Kow - *Octanol/water partition coefficient* (Koe - coefficient de partage octanol-eau); KR – *Korea* (Corée); LEL - *Lower Explosive Limit* (LIE - limite inférieure d'explosivité); LOLI - *List Of Lists*TM (liste des listes) - *ChemADVISOR's Regulatory Database*; MAK - *Maximum Concentration Value in the Workplace* (valeurs de concentration maximales en milieu de travail); MEL - *Maximum Exposure Limits* (LSE - limites supérieures d'exposition); NFPA - *National Fire Protection Agency* (États-Unis); NIOSH - *National Institute for Occupational Safety and Health* (États-Unis); NJTSR - *New Jersey Trade Secret Registry* (États-Unis); NTP - *National Toxicology Program* (États-Unis); NZ – Nouvelle-Zélande; OSHA - *Occupational Safety and Health Administration* (États-Unis); PH - Philippines; RCRA - *Resource Conservation and Recovery Act* (États-Unis); RID - Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses (*Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail*) (Europe); RTECS - *Registry of Toxic Effects of Chemical Substances*[®] (États-Unis); SARA - *Superfund Amendments and Reauthorization Act* (États-Unis); STEL - *Short-term Exposure Limit* (limite d'exposition de courte durée); TDG - *Transportation of Dangerous Goods* (TMD - Transport de marchandises dangereuses) (Canada); TSCA - *Toxic Substances Control Act* (États-Unis); TWA - *Time Weighted Average* (moyenne pondérée en fonction du temps); UEL - *Upper Explosive Limit* (LES - limite supérieure d'explosivité); US - *United States* (É-U – États-Unis); WHMIS - *Workplace Hazardous Materials Information System* (SIMDUT - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail) (Canada)

Avis de non responsabilité

L'utilisateur assume tout risque se rattachant à l'utilisation de ce produit. Au meilleur de notre connaissance, les renseignements figurant dans la présente sont exacts. Toutefois, Safety-Kleen se dégage de toute responsabilité quelle qu'elle soit relative à l'exactitude ou au caractère complet des renseignements fournis dans la présente. Aucune représentation ou garantie, explicite ou implicite, du caractère de la qualité marchande ou de la convenance à une fin particulière ou de toute autre nature n'est exprimée par la présente en ce qui concerne les renseignements ou le produit auquel se rapportent lesdits renseignements. Les données contenues dans cette fiche s'appliquent au produit tel qu'il est fourni à l'utilisateur.